



Beau succès pour la Journée de prière et d'action pour les enfants

Lancée le 20 novembre 2008, la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants est une initiative œcuménique soutenue par l'UNICEF, par plusieurs ONG ainsi que par la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'égard des enfants, Mme Marta Santos Pais. Le Bureau international catholique de l'enfance (BICE) se fait le relais, en France, de cette journée.

Plus de 250 personnes réunies à Paris

A Paris, dimanche 24 novembre, plus de 250 personnes se sont réunies à l'église Saint-Ignace pour un après-midi de prière et d'action pour les enfants. Une affluence bien supérieure aux espérances du BICE, organisateur.

Devant un public de 150 adultes et grands adolescents, Tim Guénard a livré son témoignage d'espérance sur les enfants blessés par la vie. Dans le même temps, quelque 120 enfants et jeunes adolescents des mouvements partenaires participaient, avec leurs animateurs, à différents ateliers sur la non-violence et la paix.

La célébration œcuménique, en fin d'après-midi, a réuni tous les participants dans l'église. Plusieurs centaines d'intentions de prière pour les enfants, et reçues par le BICE ces dernières semaines, ont été déposées au pied de l'autel, tandis que 6 intentions ont été lues devant l'assemblée.

Quinze autres événements en France

Une quinzaine d'événements ont eu lieu un peu partout en France à l'occasion de la journée de prière et d'action pour les enfants. Dans les paroisses, groupes de catéchisme et aux cours d'activités de pastorale scolaire, des centaines d'enfants et d'adultes se sont joints à cet élan spirituel dans les quelques jours qui précédaient ou suivaient la date du 20 novembre.

Une dizaine d'événements ont par ailleurs été signalés au BICE dans des pays francophones (Liban, Togo, Bénin, Belgique).

Lancement d'une campagne « Stop au harcèlement sur internet »

A l'occasion de cette Journée et en vue de la session 2014 du Comité des droits de l'enfant de l'ONU dédiée aux réseaux sociaux, une charte d'engagement est proposée sur le site www.prierpourlesenfants.org. Elle s'adresse aux jeunes à partir de 13 ans et à tous les adultes, car selon toutes les études récentes, le cyber-harcèlement est une forme de violence qui s'accroît nettement et sur laquelle toutes les mobilisations sont importantes.

Partenaires de l'événement :



Prions en Église

